

## Note de présentation

### SIUMPPS – CREATION D'UNE ANNEXE SUR LE CAMPUS D'AIX EN PROVENCE DU CENTRE DE SANTE

---

Comité Social d'Administration du 12 juin 2023

Conseil d'Administration du 20 juin 2023

---

#### 1. Présentation du contexte

##### I- Cadre général

L'université dispose actuellement d'un service de prévention de la santé pour les étudiants, le SIUMPPS, dont la mission est « *d'assurer le suivi sanitaire des étudiants et de développer des actions de prévention et d'éducation à la santé* ». Le SIUMPPS est implanté sur chacun des 5 grands campus de l'université. Il compte, pour assurer sa mission, des personnels administratifs et techniques, des médecins, des infirmières, des psychologues.

Au niveau national, l'observatoire de la vie étudiante (OVE), a réalisé et publié en 2018 un rapport concernant les repères sur la santé des étudiantes et des étudiants (18 875 étudiants avaient été interrogés). Parmi les résultats emblématiques de cette enquête et caractéristiques de la santé des étudiantes et étudiants :

- Les étudiants ont globalement une perception plutôt positive de leur état de santé : 73% considèrent que, durant les quatre semaines précédant l'enquête, leur santé était bonne ou très bonne ; 5% évaluent leur santé comme étant mauvaise ou très mauvaise. Pour autant, ce jugement n'est pas uniforme au sein de la population étudiante. Les étudiants s'estiment plus souvent en bonne ou très bonne santé que les étudiantes (80% contre 68%), qui, elles, considèrent davantage avoir une santé moyenne (26% contre 15%) ;

- La majorité des étudiants ont consulté un médecin généraliste il y a moins d'un an (83%). Cependant les étudiants âgés de plus de 25 ans, celles et ceux inscrits en santé, et de nationalité étrangère consultent moins souvent : 13% des plus de 25 ans, 14% des étudiants en santé et 17 % des étudiants étrangers n'ont pas consulté de généraliste depuis au moins deux ans ;

- Près d'un tiers de la population étudiante déclare avoir renoncé à des soins ou des examens médicaux pour des raisons financières au cours des 12 mois précédant l'enquête. Quel que soit le type de soins ou examens, les étudiantes y renoncent plus souvent que les étudiants, de même que les étudiants ayant quitté le domicile parental.

Dans ce contexte général et soucieuse de la santé de ses étudiantes et étudiants, AMU a, dès le printemps 2017, mis en place RESAMU, réseau de médecins libéraux partenaires permettant aux étudiantes et étudiants d'accéder aux soins de santé, sur la base des tarifs de consultation de secteur 1.

Dans le cadre de son programme d'amélioration de la QVT des étudiants et personnels et de la vie de campus, la nouvelle gouvernance a souhaité s'investir et impliquer encore davantage l'établissement dans le bien-être des étudiants. Sur le volet de la santé, la création d'un centre de santé incarne cette volonté et vient apporter de nouvelles réponses concrètes aux besoins et attentes des étudiants dans ce domaine.

La constitution en centre de santé du SIUMPS a été adoptée par délibération du Conseil d'administration en juin 2023, et a ainsi pu ouvrir dès le mois de novembre suivant sur le site campus de Marseille Saint-Charles. Il fonctionne correctement et monte progressivement en charge avec deux cent vingt consultations réalisées depuis l'ouverture. Pour l'instant, les étudiants consultent principalement en médecine générale mais il est également possible de bénéficier de consultation en gynécologie, en santé mentale et des soins infirmiers.

Fort de son succès et des besoins sur sites, le centre de santé va se déployer sur l'antenne d'Aix-en-Provence.

## II- Le projet de création d'une annexe du centre de santé

Les professionnels qui participeront à ce projet seront un médecin généraliste, des infirmières, des personnels administratifs (secrétariat médical, gestion administrative). A terme un psychiatre, une psychologue seront recrutés pour assurer des consultations, Le centre proposera des consultations de médecine générale, des consultations infirmières pour différents soins infirmiers.

L'annexe du centre de santé sera ouverte du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures.

En dehors des heures et jours d'ouvertures, les usagers seront orientés vers les services de soins du territoire et plus particulièrement vers le CHU.

Des réunions d'équipe impliqueront médecins, infirmières, et personnels administratifs. Nous programmerons : des réunions de service hebdomadaire (30 minutes) avec tout le personnel de santé pour favoriser les échanges sur les protocoles de prise en charge générale ou spécifique des étudiants, des réunions de concertation de l'équipe pluri-professionnelles, dont la périodicité est à définir, permettant le partage d'informations des professionnels concernés par un même patient, pour une meilleure coordination de ses prises en charge, qu'elles soient internes ou externes au SSE, des réunions pluri-professionnelles avec d'autres services de l'université pouvant impliquer médecin, Bureau de la Vie Étudiante-Mission Handicap et scolarité et des réunions avec des services extérieurs à l'université : CROUS, MDPH ...

Les visites de prévention, au moins une dans les 3 premières années du cursus universitaire seront faites par les infirmières diplômées d'Etat (IDE), avec recours au médecin en cas de nécessité. Les visites d'aménagement seront réalisées par le médecin pour contribuer au dispositif d'accompagnement et d'inclusion des étudiants en situation de handicap dans l'établissement. Nos médecins sont agréés par la MDPH 13. Des consultations pour les étudiants internationaux avec un dépistage du risque de tuberculose en partenariat avec le CLAT (Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse) seront faites. Nous proposerons des consultations de prévention spécialisées : vaccination, dépistage par TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostic) en partenariat avec le CEGIDD (Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic) et le CRIPS (Centre Régional d'Information et de Promotion de la Santé sexuelle), évaluation et orientation des troubles psychologiques, nutrition/diététique. Des

actions de prévention en santé mentale seront aussi proposées. La prévention sur les troubles anxieux ou anxio-dépressifs, qui paraissent très présents chez beaucoup d'étudiants qui consultent et notamment les crises d'angoisses, la détection précoce des affections psychiatriques, la crise suicidaire, par une détection et une prise en charge précoces, par les membres de l'équipe pluri-professionnelle et les ERS (Étudiants Relais Santé). Des actions concernant les addictions avec ou sans substance (paris sportifs et addictions au sexe) seront proposées avec mise en relation avec les CSAPA, les associations et les consultations en addictologie ; les comportements à risques tels que l'alcoolisation massive et la prise de substances psychoactives au cours des soirées étudiantes, les relations sexuelles à risques. Un bilan et conseils en hygiène bucco-dentaires lien avec l'école de médecine dentaire sera aussi proposé. Des journées de prévention seront organisées : Mois sans tabac (Aide au sevrage tabagique), Journée nationale de l'audition (sensibilisation et dépistage des troubles de l'audition), Semaine de dépistage des IST à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, semaine de sensibilisation à la contraception à l'occasion de la Saint-Valentin.

Nous continuerons à développer des partenariats : RésAMU (réseau de médecin généraliste libéraux), le CROUS (Assistants de service social, psychologues, logement, restauration ...), le CEGIDD (Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic), le CRIPS (Centre Régional d'Information et de Promotion de la Santé sexuelle), la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées), la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie). Nous mettrons aussi en place de nouvelle convention : développement d'un réseau en santé mentale, avec des centres d'imagerie, des laboratoires de biologie, convention avec des psychologues libérales (dans le cadre du dispositif santé psy étudiants), convention Aspie Friendly.

La télémédecine et les téléconsultations en psychiatrie et psychologie seront développées dans un second temps et pourront être proposées sur les sites distants de l'université (Gap, Digne les Bains, Arles, La Ciotat, Salon de Provence, Aubagne).

Basé sur le campus d'Aix en Provence, l'annexe du centre de santé aura vocation, une fois son fonctionnement courant éprouvé et stabilisé et en fonction de la fréquentation, à être développée en centre de santé.

---

## **2. Proposition soumise au Conseil d'administration**

Pour avis du CSA et délibération du conseil d'administration.